

## AFFOUAGE 2024 – DATES DE DISTRIBUTION

Nous vous informons que la distribution des parts d'affouage, par tirage au sort, aura lieu selon l'horaire repris ci-dessous :

LIEU	MERCREDI 17 JANVIER 2024	JEUDI 18 JANVIER 2024
BAGIMONT (chez M. BOURGUIGNON)	16H00	
PUSSEMANGE (Ecole)	16H20	
SUGNY (Salle de l'Enclave)	17H00	
CHAIRIERE (Salle des fêtes de Alle)	19H00	
MOUZAIVE (Salle des fêtes de Alle)	19H20	
ALLE (Salle des fêtes de Alle)	19H40	
VRESSE (Maison communale)		16H00
LAFÔRET (Ecole)		16H20
MEMBRE (Ecole)		16H40
BOHAN (Salle de l'école)		17H00
ORCHIMONT (Salle des fêtes)		18H45
NAFRAITURE (Salle des Magadés)		19H10

La liste des demandeurs en ordre sera affichée par la Commune le 15 novembre 2023 et sera disponible sur le site Internet de la Commune.

Le maximum est réalisé afin que chaque demandeur puisse disposer de sa part dans son village mais nous sommes confrontés à certaines contraintes

**Pour mémoire, l'article 10 du Règlement communal relatif aux parts d'affouage indique que :**

« Les personnes **qui ne peuvent participer au tirage au sort** pourront faire prendre leur numéro par un membre de leur ménage OU par un parent ou allié jusqu'au second degré.

**Les lots non enlevés le jour de la distribution** pourront être enlevés à la maison communale suivant les mêmes modalités **au plus tard le 31 mars de l'année de distribution.**

A défaut, ils redeviendront propriété communale sans possibilité d'obtenir le remboursement de la somme.

**Seuls les parents ou alliés au 1er degré sont dispensés de remettre une procuration ».**